

Colloque international : les chemins politiques de la transition écologique

UMR 5600 Environnement, Ville, Société (Univ Lyon) et Lab de Changement Social et Politique
(Univ Paris 7) : 27 et 28 octobre 2014 à l'ENS Lyon

Une mise en mouvement de la transition écologique par la société civile ? Approches, enjeux et perspectives¹

Lydie LAIGLE, CSTB-Université Paris-Est, lydie.laigle@cstb.fr

Résumé-synthèse de l'article

Selon une partie des auteurs (Hargreaves T., Haxeltine A., Longhurst N., Seyfang G., 2011), la transition serait favorisée par un enchevêtrement d'initiatives singulières et locales, une rencontre fortuite d'innovations et de pratiques sociales qui feraient progressivement évoluer les « régimes » et les modes de développement (Geels et Schot, 2007). On ne saurait ainsi attendre une transition d'un changement global (Rumpala, 2010), mais d'une mise en synergie d'initiatives « bottom-up » maillant des innovations incrémentales et une évolution des pratiques de vie au quotidien. En Europe, deux grands courants de pensée revendiquent ces approches de la transition écologique : celui d'une « multi-level perspective » (MLP) et celui de la « social practice theory » (SPT). Ainsi, la transition écologique émanerait d'une transition de « régimes » et d'une transition des « pratiques ».

Mais si la transition, de nos jours, relève en partie d'un tel chemin, peut-on pour autant évacuer une analyse de ce qui fait mouvement d'affiliation sociale autour des valeurs et des pratiques de l'écologie (Bookchin, 1976) ? D'autant que ces deux courants ont une interprétation bien particulière de l'implication de la société civile dans la transition : ils prônent des approches en termes de « management de la transition » par des sentiers d'innovation qui viendraient s'imbriquer à des pratiques d'éco-citoyenneté (Shove & Walker, 2007). En fait, la mise en mouvement de la transition écologique par la société civile n'implique-t-elle pas d'ouvrir la réflexion à d'autres analyses et, notamment, de reconsidérer les approches de l'engagement, en particulier celles développées en sociologie (Sawicki, Siméant, 2009), afin de rendre compte des transformations à l'œuvre dans les mobilisations environnementales ? En effet, des actions citoyennes de « villes en transition » (Hopkins, 2010) émergent, en France, qui recherchent un sens existentiel à travers une implication « dans le faire », ainsi que des initiatives associatives qui s'affilient entre elles pour produire des alternatives concrètes (Laigle, 2013). Ces initiatives citoyennes et associatives, en se soutenant les unes les autres, définissent selon nous d'autres chemins de transition qui ont été insuffisamment explicités jusque-là.

Nous faisons ici référence concrètement aux ramifications qui se tissent progressivement entre « agriculture écologique, AMAP, cantine scolaire, épicerie sociale, finance solidaire, réinsertion par l'emploi » autour de l'association « Terre de liens », par exemple, ou bien entre « un éco-habitat participatif à faible empreinte énergétique, conçu avec des matériaux locaux, réalisé par des entreprises d'insertion et financé pour partie par une épargne citoyenne permettant une accession sociale à la propriété, un relogement des plus pauvres et un habitat pour les Roms », initiatives menées par la société coopérative « habitat-solidaire » basée à Montreuil. Ces associations et sociétés coopératives repoussent les frontières du champ des possibles, en explorant d'autres façons d'habiter, de se nourrir, de se déplacer, d'aménager les lieux de vie et de répondre aux problèmes sociaux et urbains qui s'aggravent avec la crise écologique. Lorsqu'elles partagent des valeurs communes (de solidarité écologique...), ces associations et coopératives tissent des liens entre elles, mais aussi avec

¹ Cet article s'inscrit dans une réflexion qui s'appuie et prolonge une étude menée pour le CGDD intitulée " Société résiliente et cohésion sociale" (CGDD – Ministère en charge de l'écologie et du développement durable).

les habitants, pour coproduire des expérimentations à la frontière de plusieurs champs d'action : « habitat et aménagement participatif » et « agriculture urbaine, alimentation, consommation responsable », etc. Dès lors qu'elles s'agrègent et deviennent suffisamment ramifiées, ces expérimentations essaient dans la société et interpellent les politiques publiques. Ainsi, l'association « Terre de liens » contribue-t-elle à lutter contre le mitage périurbain, lorsqu'elle remet en activité des fermes, ouvre des points de cueillette et de distribution aux habitants, et qu'elle maintient avec leur soutien une agriculture périurbaine, ce qui limite l'appétence des maires ou des promoteurs à l'urbanisation.

Ce type de transition en émergence relève bien d'un mouvement bottom-up, mais présente d'autres facettes que la seule influence réciproque entre des expérimentations et niches sociotechniques et des pratiques d'éco-citoyenneté. La singularité de ce chemin de transition tient davantage, selon nous, à une coproduction de « territoires existentiels et d'expérimentations » (Guattari, 1989), coproduction dans laquelle la société civile est partie prenante. Ainsi, cette transition se distingue des démarches de développement durable dont la traduction urbaine et technique échappe le plus souvent aux habitants. Elle se distingue aussi de la simple incorporation, dans les politiques publiques, des expérimentations engagées par les citoyens, ce qui peut d'ailleurs conduire à leur « institutionnalisation ». Au travers de ces initiatives, une transition émerge dans laquelle les habitants, les milieux associatifs et coopératifs se mobilisent pour entretenir un autre rapport à leur milieu de vie, en s'engageant dans des actions qui font sens pour eux du point de vue des liens tissés au territoire, au travail et à la planète. C'est d'ailleurs pourquoi ce chemin de transition peut amener l'action publique à être à l'écoute du sens et des « capacités » (A Sen, 2010 ; M Nussbaum, 2012) émanant de la société civile, plus qu'à se positionner en simple relais multi-niveau d'initiatives citoyennes et associatives souvent isolées et fragmentées.

L'objectif de cette communication est d'explicitier ce chemin particulier de transition en « rhizome », afin d'analyser en quoi il peut constituer un chemin politique original qui présente des atouts comme des faiblesses. Ce chemin se limite-t-il à une diversification des formes de mobilisations au travers d'un engagement actanciel et expérientiel, mais aussi éthique et moral du rapport nature-société qui concernerait une fraction mineure de la société en capacité de déployer un « empowerment » de type écologique ? Ou sommes-nous en présence d'un processus plus profond de « production subjective du politique » qui n'est pas sans rappeler la combinaison d'une écologie mentale avec une écologie sociale et environnementale envisagée en son temps par Guattari (2013) qui donnerait lieu à une mise en mouvement de composantes plus diversifiées de la société civile ? Dans ce cas, comment donner à voir les enjeux de transformation d'une action publique qui serait à l'écoute de ce qui fait mouvement dans la transition ? Peut-on appréhender de tels enjeux à travers une légitimité de proximité (Rosanvallon, 2008) ? Ou convient-il de produire des analyses qui permettent de rendre compte du décentrement d'une action publique qui laisserait s'épanouir et s'affilier de telles initiatives, pour produire un espace de co-production « aux bords du politique » (Rancière, 1998) ? Ces questions méritent d'être posées dans la mesure où elles constituent, selon nous, l'un des enjeux démocratiques de la transition écologique pour les années à venir.

Dans cette communication, après avoir réalisé une analyse de la genèse d'une approche de la transition écologique mise en mouvement par la société civile, nous explicitons les chemins qu'emprunte cette transition en rendant compte d'exemples précis de villes en transition en Ile-de-France et d'initiatives associatives et de l'économie sociale et solidaire, telles Terre de liens et Habitat solidaire. Puis, nous analysons, dans une dernière partie, la portée et les limites de cette mise en mouvement de la transition écologique par la société civile. Nous concluons notre propos par une réflexion sur les enjeux de transformation des politiques publiques auxquels conduit ce chemin de transition en émergence.

I – Genèse d’une transition écologique démocratique et citoyenne

Quels contours de la transition en situation de crise ?

La transition écologique prend place dans un contexte particulier de crise (économique, sociale et écologique) à laquelle s’ajoute une crise des valeurs due, en partie, au désenchantement du citoyen vis-à-vis du politique. Les conceptions de la transition peuvent difficilement faire abstraction de ce contexte. Le nier reviendrait à concevoir une transition qui ne serait pas forcément articulée aux enjeux de la crise et au projet de société qui la sous-tendent.

Comme le souligne André Gorz (*Ecologica*, 2008, p. 29), « la crise écologique suppose pour être surmontée une autre économie, un autre style de vie, une autre civilisation, d’autres rapports sociaux ». Remettre en cause uniquement des régimes de production et de consommation ne saurait suffire, car cette crise serait liée à la désappropriation du pouvoir d’agir de l’être humain sur son milieu. Aussi, l’écologie (politique) implique une « éthique de la libération » qui apporte aux êtres humains et collectivités « les capacités de réfléchir ensemble à leurs fins communes, de se concerter » sur la transformation de leur milieu de vie, de telle sorte qu’ils comprennent « le sens de ce à quoi ils concourent » (p. 50).

Dans cette perspective, la transition comporterait une dimension éthique et démocratique : elle reviendrait à s’interroger sur les possibilités qu’ont les individus et collectivités de faire entendre leurs voix quant au sens qu’ils donnent aux relations qu’ils entretiennent à l’environnement (relatif au « mieux-vivre », au souci de l’autre, au devenir de la planète...). Concevoir la transition, sans se soucier de cette dimension du rapport société-environnement, obérait les possibilités d’envisager des chemins politiques de transition.

Dans cet article, nous partons de cette idée fondatrice pour analyser les initiatives de transition écologique impulsées par les milieux habitants et associatifs : du sens qu’ils y investissent, des valeurs auxquelles ils se rattachent, des pratiques émancipatrices de transformation des milieux de vie qu’ils développent, du tissu de relations à partir duquel ils maillent ces initiatives entre elles, en vue d’irradier les politiques publiques et de ramifier les systèmes productifs locaux.

L’hypothèse que nous formulons, à cet égard, est qu’une transition qui serait mise en mouvement par la société civile peut conduire à des chemins politiques qui auraient des caractéristiques propres, consistant à réinvestir le rapport à l’environnement par des principes socio-éthiques et démocratiques renouvelés. C’est d’ailleurs, en cela, que ce chemin interpelle les milieux innovateurs et l’action publique, même s’il concerne pour l’instant une fraction limitée d’initiatives, dont l’intérêt réside cependant dans ce qu’elles produisent de différent.

A première vue, la mise en connaissance plus partagée des manières dont nos modes d’aménager les milieux de vie, de produire et de consommer... entravent ou entrouvrent des possibilités de vivre en société, serait l’une des voies empruntées pour la transition écologique. Celle-ci deviendrait alors l’un des espaces démocratiques à investir pour vivre autrement en société.

La notion de transition écologique consisterait, ainsi, à mettre à l’épreuve cette relation entre écologie et société pour dessiner un chemin politique prenant tout son sens dans la crise actuelle. Reste à discerner les éléments qui nous permettent d’énoncer qu’une telle hypothèse est envisageable au regard d’initiatives qui semblent, à première vue, disparates, localisées et faiblement maillées entre elles.

Une notion de transition qui s'inscrit dans les critiques adressées à celle de développement durable

Les initiatives de transition écologique mises en œuvre par la société civile prennent place dans une « insatisfaction » procurée par les démarches et politiques de développement durable. Ces politiques ont eu tendance ces dernières années à se techniciser, à donner à voir une représentation de l'environnement davantage techno-centrée, désincarnée de tout autre investissement humain, que celui bienveillant visant à bâtir des systèmes techniques qui économisent les ressources utilisées. Tel que le souligne Charles Taylor, la normalisation croissante de la dimension environnementale au détriment de son caractère éthique, laisse présager une perte de sens et de réflexivité de cette dimension au sein de nos sociétés² (Taylor, 1991, trad. Fr. 2002).

D'une certaine façon, les conceptions de la transition écologique intègrent cette difficulté des politiques environnementales de développement durable à imprégner nos consciences et modes de vie. Les initiatives citoyennes qui se réclament de la transition opèrent, en quelque sorte, un renversement de perspective. Elles réaffirment que l'échelle locale reste pertinente pour permettre au citoyen de jouer un rôle contributif et se préparer aux changements environnementaux globaux de long terme. Elles revalorisent les savoirs profanes, considérant que la connaissance que l'habitant a de son milieu de vie peut être utilement mise au service de la collectivité, afin d'envisager des voies de transition adaptées à la mobilisation des ressources locales. Enfin, elles étayent les chemins de transition sur les potentialités de mobilisation du tissu d'acteurs locaux, en les sensibilisant aux enjeux plus globaux et suscitant leurs initiatives et démarches d'expérimentation pour incorporer ces enjeux dans des synergies d'agir localement construites. Ce changement de perspective est, par exemple, présent dans le mouvement des villes et territoires en transition³ dont l'initiateur a été Rob Hopkins ; mouvement auquel est associée une centaine de villes en France (Laigle, 2013).

Une notion de transition située au point de rencontre d'innovations dans les régimes productifs et les comportements éco-citoyens

Les théories néerlandaises sur la transition s'inscrivent dans la lignée des politiques environnementales de développement durable centrées sur l'innovation et les comportements éco-citoyens. Selon une partie des auteurs (Hargreaves T., Haxeltine A., Longhurst N., Seyfang G., 2011), la transition serait favorisée par un enchevêtrement d'initiatives singulières et locales, une rencontre fortuite d'innovations et de pratiques sociales qui feraient progressivement évoluer les « régimes » et les modes de développement (Geels et Schot, 2007). On ne saurait ainsi attendre une transition d'un changement global (Rumpala, 2010), mais d'une mise en synergie d'initiatives « bottom-up » maillant des innovations incrémentales et une évolution des pratiques de vie au quotidien. En Europe, deux grands courants de pensée revendiquent ces approches de la transition écologique : celui d'une « multi-level perspective » (MLP) et celui de la « social practice theory » (SPT). Ainsi, la transition écologique émanerait d'une transition de « régimes » et d'une transition des « pratiques ».

Ces courants de pensée mettent ainsi l'accent sur les processus par lesquels des innovations incrémentales dessinent une évolution du « régime de développement », lorsqu'elles émergent dans des sentiers d'innovation qui se constituent en grappe, arrivent à maturité, et correspondent à une évolution culturelle favorable à leur imprégnation dans des pratiques sociales.

² La prégnance de l'environnementalisme conduirait à occulter la place qu'occupe la relation à l'environnement comme élément constitutif des cultures et des sociétés humaines.

³ <http://www.transitionfrance.fr/>

Or, c'est justement là que réside, selon nous, le point faible de ces approches de la transition. En effet, ces théories ont parfois une interprétation bien particulière de l'implication de la société civile dans la transition : ils prônent des approches en termes de « management de la transition » par des sentiers d'innovation qui viendraient rencontrer une évolution favorable des pratiques d'éco-citoyenneté (Shove & Walker, 2007). Or les analyses dans ce domaine montrent que les pratiques d'éco-citoyenneté perdurent peu dans le temps, lorsqu'elles ne sont pas rattachées à un ensemble de pratiques qui font sens pour le citoyen et ne correspondent pas à des significations d'usage qui s'insèrent dans une transformation des pratiques de vie existantes. En somme, l'éco-citoyenneté demande que soit explicité, pourquoi, avec qui et dans quel but on s'engage dans de telles pratiques. Ainsi, ces approches de la transition portent peu attention à l'analyse de la « mise en mouvement » des acteurs des territoires et de la société civile autour de la transition et les manières dont la transition fait sens pour ceux qui en sont à l'initiative.

Une notion de transition écologique qui prend place dans des éthiques la justice

Enfin, la notion de transition écologique, dans son sens éthique et démocratique, prend place dans certaines éthiques environnementales de la justice. Il s'agit notamment des éthiques des émotions démocratiques, des capacités (Nussbaum, 2012) et du care⁴ (Laugier et Paperman, 2005), auxquelles viennent s'ajouter les analyses en termes de développement humain (Sen, 2020).

Ces éthiques portent attention :

- *Aux relations d'assujettissement et de dépendance à l'environnement que les citoyens peuvent subir.* Elles s'interrogent sur ce qui fragilise l'être humain dans son rapport à l'environnement⁵.
- *Aux capacités que les citoyens peuvent développer pour s'émanciper de ces formes d'assujettissement.* Dans ce cas, ces éthiques s'interrogent sur les conditions démocratiques (éducation, contexte institutionnel favorable, liberté d'expression et de mobilisation, culture du respect du vivant...) qui favorisent l'exercice de capacités (possibilités d'utiliser ses capacités de penser et de raisonner, d'imaginer la situation d'autrui...) permettant aux groupes d'individus de s'investir dans une dynamique d'agir et d'émancipation vis-à-vis de ce qui nuit à leur « bien-être » dans leur milieu de vie.

Ces éthiques permettent de considérer la notion de transition :

- *Pas uniquement comme un processus subi ou nécessaire pour s'adapter aux crises écologiques,* dans lequel l'habitant serait sollicité pour adopter des comportements « éco-citoyens » visant à rentabiliser les dispositifs techniques mis à sa disposition, cette injonction impliquant une visée normative plutôt que créative,
- *Mais une opportunité pour les groupes ou collectivités de se réapproprier la relation à l'environnement autour des valeurs du mieux vivre en société, de déployer des pratiques émancipatrice* (Guattari, 1989), fondées sur la mobilisation de ressources potentielles, culturelles et institutionnelles, d'innovations, d'expérimentations locales et de lien social (de coopération, de mutualisation...) autour des valeurs et pratiques écologiques.

⁴ L'éthique du care porte attention à la façon dont l'Autre perçoit ce qui l'environne, la manière dont il pense les changements de l'environnement et dont il ressent ses propres diminutions ou montées en compétences de capacités pour y faire face. Cette attention portée à l'autre dans sa différence et dans la relation singulière qu'il bâtit avec son environnement, conduit à faire de l'écoute de cette différence et de cette relation l'un des principes clés de justice en régime démocratique.

⁵ On peut ici prendre l'exemple de la Nouvelle Orléans (Ouragan Katrina) ou celui de Fukushima ou même de la tempête Xynthia démontrant comment, en démocratie, les collectivités et les opérateurs urbains peuvent ne pas porter suffisamment attention à l'incertitude qui caractérise le changement environnemental de long terme et à la fragilité humaine qu'il peut engendrer.

Appréhension de la notion de transition écologique dans une dynamique citoyenne et démocratique

Ces trois niveaux de vigilance éthique (de la relation construite à l'environnement, de la réflexivité partagée en régime démocratique, des capacités) peuvent dessiner un horizon de transition. Ainsi, il est possible d'ouvrir la réflexion sur les possibilités qui s'offrent aux habitants, aux milieux associatifs et économiques, de se réapproprier un autre rapport à l'environnement, afin d'envisager des chemins de transition qui leur redonnent un pouvoir d'agir sur leur milieu dans une perspective d'émancipation et d'expérimentation sociale.

En effet, les habitants et le milieu associatif, en s'engageant dans d'autres façons d'habiter (habitat participatif...), de consommer (achats locaux et équitables), d'entretenir leur milieu de vie (agriculture urbaine...)..., ne s'approprient-ils pas, politiquement, le rapport à l'environnement comme élément constitutif d'autres modes de vie et par là-même d'une autre société ?

Ainsi, en complémentarité aux initiatives plus institutionnalisées, ces initiatives citoyennes mettent en lien (plus qu'on ne l'imagine) des initiatives locales, conjuguant des expérimentations sociales et une économie plus coopérative, avec des visées qui se rapportent à l'intégrité écologique des milieux de vie et au devenir de la planète. Elles font, par là même, la démonstration que des alternatives concrètes, menées à l'échelle locale, peuvent laisser entrevoir un chemin de transition plus participatif, à la portée du citoyen, qui n'en est pas moins innovant et en prise avec des enjeux plus globaux.

Aussi, la société civile expérimente d'autres façon d'habiter, de consommer, d'aménager ses lieux de vie... qui offrent des possibilités de s'appuyer sur le lien social et l'action collective pour reconstruire un rapport existentiel à ce qui nous environne et ce qui conditionne notre devenir. Cette expression pragmatique et concrète du droit et de la capacité de la société civile à interagir avec son milieu, dans le sens d'un changement du vivre en société, donne tout son sens politique à ce chemin de transition écologique.

II – Expériences concrètes d'initiatives citoyennes et associatives de transition écologique

Caractéristiques et typologies des initiatives concrètes

Des initiatives citoyennes, associatives et économiques émergent dans des domaines diverses et variés : énergie mutualisée, habitat participatif, circuits courts des déchets, mobilité partagée, agriculture urbaine, etc. Pour l'instant, ces initiatives sont émietées, mais dans de nombreux cas, elles se ramifient du bas vers le haut, du milieu participatif et innovateur vers les collectivités locales et les élus qui en reconnaissent progressivement les apports. Ainsi, la transition se fait moins en marge du politique qu'on tend à le penser : elle prend place dans une production politique qui devient plus articulée à l'initiative citoyenne.

Les initiatives concrètes de transition écologique émanant du milieu citoyen et associatif se caractérisent par trois aspects essentiels :

- *un engagement éthique des habitants et associations* qui reconstituent localement des territoires existentiels qui les rattachent subjectivement à l'environnement ;
- *une économie plus coopérative et solidaire ;*
- *des démarches « bottom-up »* d'initiatives des milieux citoyens, associatifs et coopératifs *venant interpeller l'action publique.*

Ainsi, trois grands types d'initiatives de transition écologique émergent de notre investigation empirique. Les initiatives des Villes et Territoires en Transition, les initiatives d'économie sociale et

solidaire, les initiatives émanant d'un milieu associatif qui se structure pour interpeler les politiques publiques.

Les initiatives des « villes et territoires en transition »

Pour le « mouvement de la transition », ce qui rend dépendant les territoires des énergies fossiles et de l'accélération du changement climatique, c'est la diffusion du modèle « consumériste ». Pour sortir de cette dépendance qui conditionne les modes de vie humains, il est donc important que les communautés et collectivités locales se mobilisent pour proposer d'autres modes de vie et de consommation et initient une démarche de transition qui libère une capacité d'initiative citoyenne et associative⁶. Les initiatives des « villes en transition » s'inscrivent dans cette dynamique. Elles bâtissent des chemins qui consolident une « résilience » des citoyens vis-à-vis de l'épuisement des ressources fossiles et les préparent à des modes de vie moins dépendants de ces énergies, en relocalisant et mutualisant ce qui peut l'être et développant des modes d'échanges moins monétarisés et plus fondés sur l'enrichissement croisé d'expériences humaines (Laigle, 2013).

Dans le cadre de ce mouvement, l'engagement éthique s'exprime dans la recherche d'alternatives aux pratiques consuméristes accentuant la vulnérabilité des citoyens au changement climatique et aux énergies fossiles. L'engagement éthique consiste à rompre cette dépendance, considérée comme un facteur de fragilité économique et sociale, en déployant des pratiques de vie plus conviviales et coopératives autour d'initiatives concrètes (d'habiter, de se nourrir, d'aménager les lieux de vie...) qui participent de la co-construction d'un devenir commun. Il est donc important de rendre compte de ces initiatives concrètes (de permaculture, repair'café, réemploi de matériaux...) à l'aune des éthiques qui les sous-tendent.

La transition, selon Rob Hopkins⁷, sous-tend ainsi plusieurs idées : le fait qu'il est possible d'agir à l'échelle locale autour d'initiatives qui prennent sens pour le citoyen, en alternative à un modèle dominant mondialisé consumériste néfaste à la résilience locale ; le fait de « *se préparer suffisamment tôt, en libérant nos forces de création et de coopération, pour bâtir un futur plus enrichissant, épanouissant, convivial et accueillant que ce que nous offrent nos styles de vie actuels* » (Hopkins, 2012, p. 9) ; le fait de lier des initiatives globales, nationales et locales, car les « *actions applicables à la base peuvent inspirer et encourager d'autres communautés à agir* » (p. 7) et sensibiliser les collectivités et autorités locales avec lesquelles il est souhaitable de « *cultiver une relation positive et productive* » (p. 24).

Un exemple : Saint-Quentin-en-Yvelines en Transition

<http://sqventransition.wordpress.com/qui-sommes-nous-2/la-transition-agir-pour-lavenir/>

Il s'agit d'**inciter les citoyens** d'un territoire (village, commune, ville ou quartier d'une ville) à **prendre conscience du pic pétrolier**, de ses profondes conséquences, et de l'urgence de s'y préparer en mettant en place des solutions visant à :

- réduire ses émissions de CO2 et sa consommation d'énergie d'origine fossile selon le Plan d'action de descente énergétique créé par la collectivité et fondé sur une vision positive de son avenir ;
- **retrouver un bon degré de résilience par la relocalisation de ce qui peut l'être et par l'intensification des liens entre habitants et acteurs économiques locaux ;**
- acquérir les **qualifications** qui deviendront nécessaires.
- Dès lors, chaque collectivité locale trouvera par elle-même les solutions qui lui conviennent en fonction de ses ressources et de ses enjeux. Il n'y a pas de réponse toute faite. Le modèle de Transition offre un cadre de travail cohérent mais non coercitif.

⁶ Nous renvoyons le lecteur à la nouvelle traduction du livre de Bob Hopkins qui vient de sortir aux Editions du Seuil.

⁷ Voir la dernière version francophone du Guide des Initiatives de Transition7 (2012) : http://www.transitionfrance.fr/wp-content/uploads/2010/09/Guide_Transition_FR-4.pdf ; pour la version finale française de mai 2012.

Ainsi, d'une certaine façon, l'engagement éthique traduit l'importance, pour l'individu et le groupe, de reconstituer ces liens subjectifs et sociaux à l'environnement, par la création de territoires existentiels (des façons d'être et de vivre en société...) qui concernent, selon Guattari (2009), un double niveau de la praxis écologique : l'implication dans la définition de « causes communes », mais aussi des éléments de la « vie quotidienne, domestique, de voisinage, de création et d'éthique personnelle ». Cet engagement renvoie à de nouvelles formes d'engagement « militant » (Ion, 1997) et se cristallise dans les manières dont les citoyens s'impliquent dans des initiatives concrètes, afin de s'émanciper des conditions qui entravent leurs possibilités d'un mieux-vivre en société.

Transition écologique et économie sociale et solidaire

En second lieu, le corpus de la transition écologique envisage la possibilité d'une autre économie, plus coopérative et solidaire, dans des domaines qui demeurent peu pris en charge par l'action publique : habitat participatif écologiquement viable, construction de meubles ou de vêtements à l'aide d'une activité de ressourcerie, restaurant autogéré et approvisionné par des produits locaux.... L'utilité sociale de cette économie réside autant dans les types d'activités développées (énergies renouvelables mutualisées, logement énergétiquement performant pour les plus pauvres, produits bio à tarification sociale, coopérative d'accompagnement des projets...) que dans la démarche d'accompagnement des porteurs de projets réalisée par les sociétés coopératives⁸.

Les initiatives coopératives étudiées, telle celle de « habitat-solidaire » une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) basée à Montreuil en région parisienne, s'inscrivent dans une telle démarche. Elle déploie des liens de proximité et d'interaction avec le tissu associatif et les élus locaux pour faire participer les porteurs de projets aux finalités de l'action et les mettre en situation d'assumer leur devenir. Elle repousse le champ des possibles en se positionnant dans des interstices d'actions peu couverts par l'action publique (habitat pour Roms et pour démunis, habitat participatifs socialement mixtes, chantier d'insertion...). Elle contribue à la reterritorialisation du rapport nature-société par la ramification d'activités complémentaires (habitat partagé, matériaux de construction locaux, logement des plus pauvres...). Enfin, elle peut être amenée, grâce à son expérience, à faire évoluer les dispositifs institutionnels et législatifs (loi ESS et ALUR...).

<http://www.habitats-solidaires.fr/>

Habitats Solidaires est une **société d'économie solidaire et fraternelle**. Son secteur d'activité est l'habitat. Elle intervient sur des **projets au profit de personnes et ménages exclus de l'accès au logement ou du maintien sur place** pour des raisons économiques et sociales. Elle produit en petite quantité du logement (participatif et écologique) à caractère mixte et social, en vue de permettre un **redressement sans exclusion des habitants**. Société Coopérative d'Intérêt Collectif, elle privilégie **les intérêts des personnes et des territoires** sur lesquels elle intervient et **promeut les démarches associatives de proximité**.

Du milieu associatif à l'enrichissement des politiques publiques

Enfin, le corpus de la transition envisage des démarches bottom-up d'initiatives des milieux citoyens et associatifs venant interpeller l'action publique dans ses modalités d'associer le social et l'écologie à l'échelle des territoires. Bon nombre d'initiatives associatives naissent d'une rencontre entre des « intérêts communs ou communautaires » (le maintien d'une agriculture périurbaine, la réintroduction de cycles courts d'alimentation, la lutte contre le renchérissement foncier...) et des porteurs de projets citoyens et/ou professionnels qui souhaitent développer une activité en synergie avec des projets de

⁸ S'établit ainsi, aux dires des intéressés eux-mêmes, une certaine « connivence » entre la démarche « d'accompagnement social » adaptée à la singularité des situations des porteurs de projet et à l'inscription territorialisée de leur activité, et la démarche écologique soucieuse de sauvegarder le lien entre l'être et son milieu de vie et d'inscrire ses activités dans « un continuum de transformation de ce milieu ».

territoire (remise en activité des fermes agricoles...). Dans ce cas, le tissu associatif accompagne l'initiative citoyenne et professionnelle pour l'inscrire dans un mouvement assez souple de structuration de l'action collective qui travaille à définir conjointement ses modalités de fonctionnement et ses finalités.

C'est le cas, par exemple, de l'Association « Terre de liens » qui accompagne des projets de mise en activité d'agriculteurs en leur redonnant sens par rapport à une dynamique territoriale de lutte contre la périurbanisation des terres agricoles et la défense écologique des milieux (l'agriculture biologique étant un moyen de lutter contre la pollution des sols et des nappes phréatiques...). L'accompagnement associatif inscrit ces projets dans une dynamique de construction du bien commun, dès lors qu'il permet de faire bénéficier à une collectivité plus large les activités générées par l'agriculture biologique (jardins écoles, portes ouvertes le week-end pour acheter des produits fermiers bio...) et d'irradier les circuits de nourriture et de santé en direction des écoles avec le soutien de l'action publique : livraison en produits Bio par les fermes « terre de liens » des collèges de Seine et Marne, liaisons faites entre les producteurs Bio et les AMAP présentes dans les villes, mais aussi des gares du Grand Paris et des établissements d'enseignement supérieur....

Terre de liens Ile-de-France entend défendre les valeurs du mouvement en tenant compte des spécificités de la région Ile-de-France.
<http://www.terredeliens-iledefrance.org/> Son action vise à :

- Limiter l'étalement urbain et contrer la hausse des prix du foncier agricole,
- Encourager les liens entre les habitants de l'agglomération parisienne et les agriculteurs de sa région, notamment en participant au développement de filières agricoles locales et biologiques, en circuits courts,
- Favoriser l'installation d'agriculteurs sans terre en empêchant le démantèlement des petites exploitations agricoles mises en vente, et/ou en favorisant la reprise des exploitations lors des départs à la retraite,
- **Mobiliser les citoyens dans la gestion de leur territoire en les formant aux outils législatifs et réglementaires, leviers de la participation citoyenne dans leurs communes au côté de leurs élus,**
- Sensibiliser les jeunes aux métiers agricoles, à la production alimentaire durable, à la gestion économe des territoires et aux emplois qui s'y rattachent.

III – Portée et limites des initiatives de transition écologique

Une transition dont les initiatives se maillent par affinités et filiation de sens

Il ressort de ces retours d'expériences que, dans bon nombre de cas, ces initiatives se maillent par affinités et filiation de sens, ce que Bookchin (1976) en son temps avait déjà démontré. En fait, la mise en mouvement de la transition écologique par la société civile implique d'ouvrir la réflexion sur les raisons qui « motivent » l'implication des acteurs dans la transition selon les valeurs qu'ils défendent ou auxquelles ils s'identifient. Autrement dit, l'implication sociale dans les initiatives écologiques et leur pollinisation dépendraient du sens que leurs initiateurs y investissent et auquel s'identifient d'autres partenaires qui viendraient apporter leur soutien, puis s'y impliquer ou s'y ramifier. Ainsi, le maillage entre initiatives ne peut s'effectuer par une simple mise en synergie des acteurs et de leurs initiatives, mais relève d'un processus de filiation qui porte essentiellement sur le sens de l'action (les valeurs...). De plus, les modes de gestion économique de ces initiatives seraient eux-mêmes façonnés par des valeurs de solidarité, de mutualisation des fonds, d'éthique de la prise de décision comme le montre l'exemple, d'Habitat-solidaire ci-dessous.

« **Habitat-solidaire** » une **SCIC**⁹ basée à Montreuil, en Ile-de-France, et associée à une coopérative financière de l'habitat participatif dénommée « Cofinçons notre habitat », centre ainsi ses activités sur le soutien « aux projets d'habitat au profit de personnes et ménages exclus de l'accès au logement ou du maintien sur place. Elle produit en petite quantité du logement à caractère social et mixte (accession sociale à la propriété), au travers d'un mode coopératif visant à construire avec les habitants un cadre de vie le plus écologique possible, à obtenir des coûts de construction et d'exploitation plus faibles, en s'appuyant et travaillant avec les richesses locales ». Dans les statuts de « cofinçons notre habitat », on voit apparaître les principes éthiques clés suivants : « habitat participatif, dédié à la création de tissus sociaux et solidaires de proximité qui exclut toute intention spéculative, à faible consommation énergétique et sensible au « bâtir sain », qui est co-construit avec un groupement d'habitats en réseau ». Ces principes irradiant les prises de décisions qui sont prises au cours des assemblées générales. Notre participation à la dernière, celle du 25 Juin 2014, nous a permis de relever quelques phrases particulièrement significatives : « *il est important que notre structure juridique et nos outils économiques ne dénaturent pas le sens de notre action* », « *lorsqu'il y a un départ d'habitant, il nous faut prévoir les conditions de revente de leur logement, pour éviter la spéculation et maintenir la cohérence du groupe d'habitant et son mieux-vivre* », « *dans des copropriétés dégradées, on ne peut pas accepter de vendre les lots lorsque les acquéreurs sont déjà endettés, ce serait les piéger à nouveau dans un cercle de précarisation sociale sur le long terme* » et « *il est impératif que l'habitat participatif écologique aboutisse à une diminution de charges, tout en se situant à 25 % inférieur au prix du libre* ; « *il est important de partager la responsabilité avec les collectivités sur les enjeux de solidarité* ».

Ce n'est donc pas l'objectif économique qui conditionne le sens de l'initiative entreprise et sa gestion, mais le sens investi dans les initiatives qui va en conditionner la pollinisation au travers de « communautés d'affinités » (Bookchin, 1976) et l'invention d'outils économiques qui sont conformes à leurs valeurs et à leur éthique (finance solidaire, gestion concertée, budget participatif...).

Cette approche signifierait que le soutien apporté par l'action publique à ces initiatives devrait s'adapter à cette façon proprement singulière qu'elles ont d'associer écologie et solidarité, de se mailler entre elles (par une éthique et un sens de l'action...) et d'assumer leur survie économique (par la création de démarches participatives de gestion...). Dans ce cas, l'action publique ne saurait être réduite à un « simple relais » ou à un rôle de mise en synergie des initiatives écologiques et des « acteurs sociaux » qui les portent. Pour laisser une chance à ce chemin de transition écologique de prendre place dans la société, il serait nécessaire que l'action publique soutienne les initiatives qui s'affilient « par le sens », et reconnaisse leur manière singulière de produire du bien commun.

Un sens investi dans l'action qui permet une ramification des initiatives entre elles ?

Les associations et les sociétés coopératives interviewées repoussent les frontières du champ des possibles, en explorant d'autres façons d'habiter, de se nourrir, de se déplacer, d'aménager les lieux de vie et de répondre aux problèmes sociaux et urbains qui s'aggravent dans la crise écologique. Lorsqu'elles partagent des valeurs communes (de solidarité écologique...), ces associations et coopératives tissent des liens entre elles, mais aussi avec les habitants, les collectivités et les acteurs de la finance solidaire, pour coproduire des expérimentations à la frontière de plusieurs champs d'action : « habitat et aménagement participatif » et « agriculture urbaine, alimentation, consommation responsable », etc. Dès lors qu'elles s'affilient et deviennent suffisamment ramifiées, ces expérimentations essaient dans la société et interpellent les politiques publiques.

Des liens se tissent progressivement entre « agriculture écologique, AMAP, cantine scolaire, épicerie sociale, finance solidaire, réinsertion par l'emploi » autour de l'association « Terre de liens », par exemple, ou bien entre « un éco-habitat participatif à faible empreinte énergétique, conçu avec des matériaux locaux, réalisé par des entreprises d'insertion et financé pour partie par une épargne

⁹ La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (Scic), créée par la loi 2001-624 du 17 juillet 2001, est une entreprise coopérative qui :

Permet d'associer autour du même projet des acteurs multiples : salariés, bénévoles, usagers, collectivités publiques, entreprises, associations, particuliers... tous types de bénéficiaires et de personnes intéressées à titres divers ;

Produit des biens ou services qui répondent aux besoins collectifs d'un territoire par la meilleure mobilisation possible de ses ressources économiques et sociales

Respecte les règles coopératives : répartition du pouvoir sur la base du principe 1 personne = 1 voix, implication de tous les associés dans la vie de l'entreprise et dans les principales décisions de gestion, maintien des résultats dans l'entreprise;

S'inscrit dans une logique de développement local et durable, favorise l'action de proximité et le maillage des acteurs d'un même bassin d'emploi ;

Présente un intérêt collectif et un caractère d'utilité sociale garanti par sa vocation intrinsèque d'organiser, entre acteurs de tous horizons, une pratique de dialogue, de débat démocratique, de formation à la citoyenneté, de prise de décision collective... et garanti aussi par sa vocation d'organisme à but non lucratif

citoyenne permettant une accession sociale à la propriété, ou bien un relogement des plus pauvres et un habitat pour les Roms », autour de la société coopérative « habitat-solidaire » basée à Montreuil. C'est sur cette base que des liens de long terme se tissent entre des associations, des fondations, des sociétés coopératives, des acteurs institutionnels et les collectivités locales.

Ainsi, l'association « Terre de liens » en contribuant à sauvegarder l'agriculture paysanne, mais aussi à lutter contre le mitage périurbain compte parmi ses partenaires, la DATAR du massif central, les collectivités, les fondations Léa Nature et Lemarchand, celle pour le progrès de l'homme, le mouvement de l'agriculture biodynamique, la Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France, l'association Bio consommateurs, etc. Mais Terre de liens délivre aussi des formations à l'agriculture biologique, sensibilise les élus et les chambres professionnelles, interagit avec les acteurs institutionnels de l'agriculture et de l'eau (SAFER et agence de l'eau) et se ramifie avec le réseau des AMAP. De plus, elle tisse des liens avec certaines entreprises telles BIOCOOP, LEA NATURE, PRONATURA et la finance solidaire telle la NEF (<http://www.terredeliens.org/entreprises-219>). C'est ainsi toute une chaîne d'acteurs qui se ramifie dans laquelle chacun à sa manière apporte une pierre à l'édifice.

Ce type de transition en émergence relève bien d'un mouvement bottom-up, mais présente d'autres facettes que la seule influence réciproque entre des expérimentations et niches sociotechniques et des pratiques d'éco-citoyenneté. C'est, en effet, tout un réseau d'acteurs qui se met progressivement en mouvement et qui « tisse sa toile » en s'investissant dans tous les aspects qui rendent viables ces initiatives d'écologie sociale :

- dans la *formation et l'accompagnement de projet* : les Emmaüs bâtisseurs aident les Roms à construire leur logement en bois pour habitat-solidaire, le Pôle Abiosol accompagne les porteurs de projet, citoyens ou collectivités, dans le développement d'une agriculture biologique et solidaire ; de plus, le Champs des Possibles intervient dans leur formation ;
- dans le *partage des savoirs et des expérimentations* : Habitat-solidaire s'entoure, par exemple, des compétences de Eco Habitat Groupé, Habicoop, AERA, ArchiEthic ...
- dans le *soutien aux débouchés des initiatives* : le Conseil Général de Seine et Marne soutien la consommation des produits des fermes de Terre de liens dans les collèges, la ville de Saint-Denis soutien l'activité d'habitat solidaire en développant l'habitat social en bois et la ville de Montreuil l'habitat participatif... dont le portage est réalisé par habitat-solidaire,
- dans *l'information et l'animation des réseaux d'initiatives* : Réseau social des Colibris, réseau Relier, Robin des villes... font connaître et valoriser ces initiatives,
- dans la *finance solidaire et l'assurance mutualiste* : la NEF, crédit coopératif, la MAIF soutiennent ces initiatives, etc.

Ces partenariats ne sont pas surfaits car ils contribuent à co-produire un ensemble de prestations et de compétences qui s'enrichissent les unes les autres, et rendent possible l'émergence d'une écologie sociale et d'une économie plus coopérative. La montée en compétences concerne de multiples domaines, des domaines les plus techniques (le choix des matériaux écologiques de construction ou bien les techniques de permaculture...), aux domaines à fort investissement humain (la dynamique de relation humaine au sein d'un projet d'habitat participatif qui peut durer 2 ans où les tensions entre les membres se consolident avec le temps, la stratégie de communication d'un groupe de transitionneur...), et aux domaines à fort investissement économique (la mise en place d'un système d'épargne et de finance solidaire...adapté à son éthique) et juridique (la connaissance précise de toutes les évolutions législatives pour choisir le statut le mieux adapté : Association, SCOP, SCIC...) et organisationnel (le choix d'un maillage en réseau ou non, d'unités territorialisées...).

En somme, les acteurs qui s'investissent dans ces démarches en transition ne sont pas des « apprentis sorciers » mais bien des « initiés ». Ils ont parfois une longue expérience derrière eux qu'ils mettent au service du collectif de « transitionneurs ». Il serait préjudiciable de les considérer comme des alternatifs en parallèle de la société. Ils occupent plutôt une position de « minorité active » (Moscovici, 1976, rééd. Puf, 1991) dont l'influence, en tant qu'acteur de changement, n'est pas à négliger.

Une transition qui essaime en rhizome ?

Au travers de ces initiatives, une transition émerge dans laquelle les habitants, les milieux associatifs et coopératifs se mobilisent pour entretenir un autre rapport à leur milieu de vie, en s'engageant dans des actions qui font sens pour eux du point de vue des liens tissés au territoire, au travail et à la planète.

Les modalités par lesquelles ces groupements s'organisent et s'affilient témoignent de nouvelles formes de médiation sociale qui relèvent moins de l'organisation collective que de la ramification qui :

- fonctionne aux affinités de valeurs et aux filiations de sens à travers lesquelles les actions s'engendrent les unes par les autres,
- témoigne d'une vitalité d'expérimentations et d'initiatives qui s'épaulent et se maillent les unes aux autres.

Ce qui est étonnant, c'est le caractère spontané de ces initiatives, l'engouement qu'elles éveillent, l'effervescence qu'elles suscitent, donnant à voir sûrement de nouvelles formes d'engagement (Ion, 1997) plus prolifiques et émancipatrices, qui se font connaître dorénavant par internet, mais n'en sont pas moins génératrices d'une dynamique sociale naissante qui peut mettre en mouvement la société¹⁰.

Il y aurait ainsi un chemin un peu particulier de transition en « rhizome »¹¹ qui serait en émergence et qui constituerait un chemin politique original présentant des atouts comme des faiblesses.

Les initiatives citoyennes et associatives produisent, ainsi, d'autres choses que celles qui ne le sont pas : une production de sens et de « territoires existentiels » (Guattari, 1989), des valeurs transformatrices des pratiques de vie et du lien social, un maillage d'initiatives foisonnantes qui essaime en rhizome, une signification qu'il est possible d'agir à l'échelle locale dans des actions concrètes pour traiter des enjeux plus globaux.

A travers ces initiatives en transition, on ne s'affilie pas uniquement à un mouvement d'indignation, mais on met en partage une expérience pratique et on produit du lien social ou du collectif par cette connaissance produite dans et par l'action.

Ainsi, ces initiatives de transition écologique dans une démarche « bottom up » inventent de nouvelles manières de faire « de la solidarité ». Elles contribuent à attacher de l'importance à des principes éthiques de solidarité qui façonnent le contenu de leur action. Elles portent attention (éthique du care) à ceux qui sont exclus des possibilités de « se loger », de se nourrir « sainement », de participer à l'aménagement de leurs lieux de vie..., en les mettant en position de devenir acteurs de l'émancipation de leur situation.

¹⁰ Les formes de mouvement social évoluent. La question devient : qu'est ce qui fait « mouvement d'engagement dans la société » ?

¹¹ Le rhizome se forme par liaisons d'éléments hétérogènes sans qu'un ordre préalable assigne des places à chaque élément : "[...] n'importe quel point d'un rhizome peut être connecté à un autre. La notion est adaptée de la structure de beaucoup de plantes, dont les bourgeons peuvent se ramifier en n'importe quel point. Voir : G. Deleuze, Mille Plateaux, Paris, Editions de Minuit, 1980, p. 13.

Elles adoptent et diffusent des principes de solidarité économique dans la société (finance solidaire et participative). Elles impulsent des initiatives qui ne peuvent voir le jour qu'à l'aide d'un raffermissement du lien social. Elles développent des activités à fort contenu humain dans lesquelles le partage des savoirs occupe une place importante. Elles valorisent aussi les liens d'interdépendance entre les contributeurs des initiatives. Dans certain cas, elles s'inscrivent et nourrissent les projets de territoires des collectivités et participent d'une certaine solidarité éco-systémique (exemple, projet de territoire de Seine et Marne).

Conclusion : des initiatives qui interpellent l'action publique ?

L'action publique est ainsi amenée à évoluer vers une démocratie de proximité et d'interaction (Rosanvallon, 2008), si elle souhaite entrer en dialogue avec un mouvement qui se constitue en rhizome. Elle se doit de trouver un nouvel élan avec la « société civile », si elle souhaite faire en sorte que ces formes d'émergence de mouvement produisent du politique et notamment de l'expérimentation sociale qui enrichissent les politiques publiques.

Reconnaître la contribution singulière de ces initiatives à la dynamique de transition est donc un premier pas pour l'action publique. Le second pas est de soutenir leur manière de « faire de la solidarité » à travers une écologie sociale participative et une économie plus coopérative, malgré la « petite échelle » des initiatives entreprises et leur insertion territoriale relativement localisée. Le troisième pas ou défi, pour l'action publique, est d'en expliciter les éthiques de la justice et de s'appuyer sur ces éthiques pour renouveler les processus distributifs. En effet, ces processus sont amenés à changer de « registre », en ajoutant à la problématique de l'assistance, de la compensation des inégalités et de la protection environnementale, une problématique davantage tournée vers le rôle que peuvent jouer les milieux associatifs, ceux de l'économie sociale et solidaire, pour accompagner la « mise en capacités » du plus grand nombre à affronter les questions que posent la crise écologique et sociale¹². Ce sont là les défis que l'action publique aura à relever dans les années à venir.

C'est peut-être là une autre façon d'envisager une « théorie de la justice » dans un monde en mutation, en étant davantage à l'écoute des voix en émergence de sens dans la société, de leur singularité, tout en exprimant les principes éthiques qui peuvent les amener à « faire société ».

L'une des questions qui se pose est celle de savoir si les chemins, décrits dans cet article, ne concernent qu'une fraction mineure de la société, en capacité de déployer un engagement actanciel et expérientiel, mais aussi éthique et réflexif du rapport nature-société, ou bien s'ils vont pouvoir irradier plus largement et produire un « espace politique » démocratique mettant l'écologie à la portée des citoyens et promouvant les initiatives d'écologie sociale et d'économie plus coopérative qui s'inscrivent dans la transition écologique.

Dans ce cas, comment donner à voir les enjeux de transformation d'une action publique qui serait à l'écoute de ce qui fait mouvement dans la transition écologique ? Et comment faire en sorte que ce mouvement ne soit pas inégalitaire et produise une forme singulière de solidarité ? Comment convient-il d'adapter les processus distributifs (Canfin, 2014) ? Ces questions méritent d'être posées dans la mesure où elles constituent, selon nous, l'un des enjeux de la transition écologique pour les années à venir.

¹² En introduisant ces valeurs éthiques dans ses manières de traiter la crise écologique, l'action publique, plutôt que de se distancier des modes de pensée et d'agir des citoyens, pourrait soutenir leur implication et leur engagement dans des initiatives de résilience ou de transition écologique qui font sens par rapport à leur « vécu environnemental » (Faburel, 2012).

Bibliographie

Bookchin M., 1976, *Pour une société écologique*, Paris, Christian Bourgois, traduction par H Arnold et D Blanchard.

Bookchin (préf. [Hervé Kempf](#)), 1898, *Qu'est-ce que l'écologie sociale*, Lyon, [Éditions Atelier de création libertaire](#), 2012 (réimpr. 2003) (1^{re} éd. 1989)

Bookchin M., 2007, *What is Social Ecology? From Social Ecology and Communalism*, AK Press, first printing, By Murray Bookchin, 2007.

[http://www.razzolandonelcortile.it/fileadmin/img/M. Bookchin_What_is_Social_Ecology.pdf](http://www.razzolandonelcortile.it/fileadmin/img/M._Bookchin_What_is_Social_Ecology.pdf)

Boulanger P-M., 2008, « Une gouvernance du changement sociétal : le *transition management* », in *La Revue Nouvelle*, N°11, pp. 61-73.

Boutaud A. et Jury Ph., 2012, *La transition, entre théorie et pratique*, Rapport pour le compte de la Communauté Urbaine du Grand Lyon, Avril 2012.

Canfin P., 2014, « Construire un chemin crédible de transformation écologique et sociale », in *Alternatives économiques, L'économie politique*, N° 63, pages 14 à 24. <http://www.cairn.info/revue-l-economie-politique.htm>

Geels et Schot, 2007, « Typology of sociotechnical transition pathways », in *Research Policy*, N°36, pp. 399-417.

Gorz A., 2008, *Ecologica*, Editions Galilée, Paris, 180 pages.

Guattari F., 1989, *Les trois écologies*, Edition Galilée, 73 pages.

Guattari F., Textes présentés par S. Nadaud, 2013, *Qu'est-ce que l'écophilosophie ?*, NeL, Lignes/imec, 572 pages.

Hargreaves T., Haxeltine A., Longhurst N., Seyfang G., 2011, *Sustainability transitions from the bottom-up: civil society, the multi-level perspective and practice theory*, CSERGE, <http://www.cserge.ac.uk/sites/default/files/2011-01.pdf>

Hopkins R., 2010, *Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Les Editions écosociété.

Ion J., 1997, *La fin des militants ?*, Editions de l'Atelier, 124 pages, Paris

Laigle L., 2009, *Vers des villes durables, Les trajectoires de quatre agglomérations européennes*, Edition du PUCA-Certu, 320 pages.

Laigle L., 2013, *Pour une transition écologique à visée sociétale*, *Revue Mouvement*, Septembre 2013, Editions La Découverte.

Nussbaum M., 2012, *Capabilités*, Editions Climats.

Paperman P. et Laugier S., 2005, *Le souci des autres, Ethique et politique du care*, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 348 pages.

Rancière J., 1998, *Aux bords du politique*, Essais Folio, Gallimard, 262 pages.

Rumpala Y., 2010, Recherche de voies de passage au développement durable et réflexivité institutionnelle. Retour sur les prétentions à la gestion d'une transition générale, *Revue Française de Socio-Economie*, 2010/2, N°6, pages 47 à 63.

Rosanvallon, 2008, *La légitimité démocratique*, Editions du Seuil, Paris.

Shove E & Walter G, 2007, Caution ! Transitions ahead : politics, practice and sustainable transitions management, *Environment and Planning*, 39, 763-770.

Taylor Ch., 1985, [*Philosophy and the Human Sciences*](#), **Philosophical Papers Volume 2, *Philosophy and the Human Sciences***, *Cambridge University Press* chapter 11 - The nature and scope of distributive justice pp. 289-317.

Taylor Ch., 1991, *Le Malaise de la modernité* [« The Malaise of Modernity »], [Cerf](#), 2002, 125 p. ([ISBN 978-2204070669](#))